

ASSAINISSEMENT PLUVIAL

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL
 PLANCHE « RIA »

NOM DU FICHER :
 041008-804-ETU-PG-1-029-A.pdf
 ECHELLE : 1 / 4 000

SEIÈGE
 CABINET BOURGOIS
 3, rue des Traversés - CS 96038 BETTON
 56000 Vannes
 Tél : 02 99 23 84 84
 Fax : 02 99 23 84 95
 Email : cabinet.bourgois@cabinet.bourgois.fr

IMPLANTATION LOCALE
 CABINET BOURGOIS
 Z.I. du Prat
 1, rue Alan Gerbault
 56000 Vannes
 Tél : 02 99 42 52 00
 Fax : 02 99 42 52 06
 Email : cb-vannes@cabinet.bourgois.fr

GRUPE MERLIN/REF doc : N° 041008 - 804 - ETU - PG - 1 - 029

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	C. MORVAN	C. MORVAN	31/01/2018	1 ^{ère} diffusion

Legende

COMMUNE
 COMMUNE

Hydrographie
 Réseau hydrographique
 Zones humides

Eau Potable
 Périmètre rapproché de captage d'eau potable
 Périmètre éloigné de captage d'eau potable

Submersion marine
 Risque de submersion marine, alée +60cm

Réseau d'eaux pluviales
 CONDUITE,
 FOSSE,
 bassins tampons
 Mesures compensatoires

Zonage PLU
 1AUL
 1AUa
 1AUe
 1AUia
 1AUip
 Uaa
 Uab
 Uba
 Ubb
 Ubc
 Uca
 Ucb
 Uia
 Uip
 Uip2
 Uipm
 UL

Zonage Assainissement Pluvial

Zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des des dispositifs d'assainissement





Zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement





